

PAR QUELLE VOIE *BOSQUE* EST ENTRÉ EN ESPAGNOL

Dire que *bosque* n'est pas, en espagnol, un élément autochtone n'est certes pas avancer quelque chose de neuf : il y a longtemps que cette idée a été émise, puisque Covarrubias déjà le tirait du français *bois*.¹ Mais si cette affirmation paraît difficilement acceptable, il n'en est pas de même de celle de M. Goldschmidt, qui en 1888 pour la première fois² — il est revenu là-dessus plus tard³ — admit que *bosque* était emprunté au provençal. C'est le fait qui, je l'espère, ressortira clairement des données rassemblées ci après, données qui permettent de jalonner le chemin parcouru par *bosc* pour arriver à s'introduire dans le lexique castillan.

C'est un fait en tout cas que *bosque*, ou une forme latine correspondante, est inconnu, pour autant que je le sache, aux chartes médiévales latines de l'Espagne. Et si ces textes emploient assez fréquemment *nemus* pour dire «bois» — le plus ancien exemple que j'aie relevé ne date d'ailleurs que de 1076,⁴ mais le mot n'est pas rare par la suite dans les chartes de Silos⁵ et de San Pedro de Arlanza⁶ — cela ne signifie rien, puisque *nemus* n'ayant pas été productif dans les langues romanes, il ne peut s'agir que du terme latin, adopté à une époque assez tardive, semble-t-il, par les scribes locaux. Car, pour dire «forêt, bois», aussi loin qu'on peut remonter, on trouve *silva* et *saltus*, qui doivent représenter les mots du terroir. Dans une charte relative à San Pedro de Arlanza, rédigée à une date indéter-

1. S. DE COBARRUVIAS, *Tesoro de la lengua castellana* (Madrid 1611), fol. 148.

2. M. GOLDSCHMIDT, compte-rendu de E. MACKEL, *Die germanische Elemente in der französischen und provenzalischen Sprache*, R, XVII (1888), 290.

3. M. GOLDSCHMIDT, *Allerlei Beiträge zu einem germanoromanischen Wörterbuch*, «Abhandlungen Herrn Prof. Adolf Tobler zur Feier seiner fünfundzwanzigjährigen Tätigkeit als ordentlicher Professor an der Universität Berlin» (Halle a. S. 1895), 166.

4. M. FÉROTIN, *Recueil des chartes de l'abbaye de Silos* (Paris 1897), 24.

5. FÉROTIN, *op. cit.*, 44, III, 121.

6. L. SERRANO, *Cartulario de San Pedro de Arlanza* (Madrid 1925), 216 (1169) et 258 (1217).

minable entre 824 et 998, nous avons déjà la mention d'une «longa silva Brania-Ossaria»;⁷ en 987, une autre charte a la formule «pomares, vineas, silbas defesas, et montes»,⁸ que l'on retrouve, avec quelque changement, dans des actes concernant l'abbaye de Santillana del Mar en 1017, 1019, 1020, 1023, 1057, ainsi que dans un texte sans date,⁹ tandis qu'un document de 998 — il ne s'agit plus ici, non plus que dans l'exemple suivant, d'une simple formule — mentionne une limite qui passe «per flumine Salia et Besagia usque in silva», et qu'un autre texte, se rapportant aux mêmes endroits, mais daté de 1020, parle du «terminum de illa silba vel defesa... usque in flumine Salia».¹⁰ Mais, malgré tout, il paraît bien que le terme le plus courant pour «forêt, bois», dans ces chartes médiévales, était *saltus*. C'est lui en tout cas qui s'y rencontre le plus fréquemment, puisqu'en 929 déjà il est question «de illa presa de Balbas usque ad illo soto»,¹¹ qu'en 991 une charte de Santillana del Mar parle d'une terre s'étendant de «illu sotu usque in illa serna»,¹² qu'en 1040 est mentionné un «locum quos vocitant Salto» dans un document relatif à San Vicente d'Oviedo,¹³ que quelques années après, en 1043, une autre charte de Santillana se rapporte à un «sotum ab omni integritate»¹⁴ et qu'un texte daté peut-être de 1046 parle d'une «casa de Anaya Didaz ad illos sotos».¹⁵ Durant ce XI^e siècle, le mot s'est même introduit dans les formules de pertinence : un texte de 1048 énumère les «ortos, molinos, saltos, pratos, pascibiles, defesas...».¹⁶ Pour le siècle suivant, les exemples du terme sont encore plus nombreux : qu'il me suffise de citer un «soto de ripa» en 1122,¹⁷ ainsi qu'une limite allant «usque ad aquam de illo sauto et usque ad Sulubral, sicut discurrit illa aqua de sauto» mentionnée par un document de 1152.¹⁸ Et on le retrouve dans des formules telles que «ponte atque pelago deffenso ad piscandum et saltu defensso» en 1125,¹⁹ «pascuis, rivis, molendinis, piscariis, sotis et deffesis» en 1170.²⁰ Inutile même d'ajouter qu'on le rencontre plus tard aussi : les fueros de Silos, octroyés par le roi Alphonse VIII, font mention, en 1209,

7. SERRANO, *op. cit.*, 2.

8. E. JUSUÉ, *Libro de regla o Cartulario de la antigua abadía de Santillana del Mar* (Madrid 1912), 40.

9. JUSUÉ, *op. cit.*, 37, 55, 57, 100, 107 et 109.

10. JUSUÉ, *op. cit.*, 46 et 61.

11. SERRANO, *op. cit.*, 22.

12. JUSUÉ, *op. cit.*, 51.

13. L. SERRANO, *Cartulario de San Vicente de Oviedo* (Madrid 1929), 34.

14. JUSUÉ, *op. cit.*, 78.

15. JUSUÉ, *op. cit.*, 105.

16. L. SERRANO, *Cartulario de San Pedro de Arlanza*, 104.

17. *Ibid.*, 172.

18. *Ibid.*, 201.

19. FÉROTIN, *op. cit.*, 54.

20. FÉROTIN, *op. cit.*, 93.

d'un «*sauto Sancti Dominici*»,²¹ et une charte de Vega, datée de 1219, parle de «*illi qui guardant suos saltus*».²²

À tort ou à raison, on a le sentiment, en parcourant toutes ces mentions, que *saltus* était alors plus populaire que *silva*. Bien que celui-ci ait été, de par son usage même en latin classique, le mot qui devait se présenter le premier à l'esprit de n'importe quel scribe, si médiocre latiniste fût-il, *saltus*, nous l'avons vu, est employé plus fréquemment. En second lieu, il convient de noter que *silva* n'apparaît jamais sous la forme vulgaire tandis que *saltus*, la plupart du temps, est rendu par *sauto* ou *soto*. En troisième lieu — et ceci est, si je ne me leurre, la confirmation de ce qui vient d'être dit —, des trois mots *bosque*, *selva* et *soto*, seul ce dernier est vraiment productif dans la toponymie espagnole. L'*Enciclopedia Hispano-Americana* ne donne en effet que cinq noms de lieux *Bosque* ou *El Bosque*, un aux alentours d'Oviedo, une île des Baléares, une localité de la province de Cadix, une autre près de Santander, une dernière sur territoire de la Puebla de Montalbán,²³ dans la province de Tolède : cinq endroits trop éloignés les uns des autres pour qu'il soit loisible d'en tirer quelque conclusion que ce soit, sinon que ces noms de lieux sont des formations modernes. *Selva*, lui, d'après le même recueil, n'apparaît comme toponyme qu'en territoire de langue catalane : il est appliqué à un municipe des Baléares, à deux localités de la province de Girone, dont l'une porte le nom de *Selva de Mar* par opposition à *Selva del Camp* dans la province de Tarragone, à un hameau enfin du municipe de Navés, dans la province de Lleida.²⁴ Mais *soto*, par contre, est extrêmement fréquent dans le lexique toponymique espagnol : on a des *Soto* dans les provinces de Cadix, de León, de Lugo, d'Oviedo, de Santander ; des *El Soto* dans celles d'Almeria, d'Ávila, de Cáceres, d'Orense, d'Oviedo, de Palencia, de Valence ; et les composés sont si nombreux qu'il serait vain de les citer ici.²⁵

Sans doute les dictionnaires modernes attribuent-ils à *soto* un sens assez spécial, celui de «bord de cours d'eau couvert d'arbres et d'arbrisseaux ; bocage touffu», tandis que *selva* a seul la valeur de «forêt, bois». Mais, à en juger d'après les travaux lexicographiques plus anciens, il ne semble pas que *soto* ait toujours eu une signification si restreinte : à la fin du XVIII^e siècle déjà, le dictionnaire de l'Académie le rend par «lugar poblado de árboles, ameno y umbroso» et le traduit par le latin *nemus*, ce qui lui donne ainsi une valeur extrêmement voisine de celle de *selva*, défini comme «lugar

21. FÉROTIN, *op. cit.*, 123.

22. L. SERRANO, *Cartulario de Monasterio de Vega* (Madrid 1927), 116.

23. *Enciclopedia Hispano-Americana*, IX, 250-251.

24. *Id.*, LV, 13 ss.

25. *Id.*, LVII, 639 ss.

lleno de árboles, malezas y matas que le hacen naturalmente frondoso».²⁶ Et si Covarrubias, influencé sans doute par un faux rapport étymologique avec *soto* «dessous», le définit comme étant «el lugar baxo en el monte»²⁷ — ce qui pour le moins est peu clair —, Antonio de Nebrija le traduit par *nemus* et par *saltus*²⁸ : c'est-à-dire qu'il lui reconnaît exactement la même valeur qu'à *selva*, rendu lui aussi par *silva* et *nemus*.

De sorte que rien ne s'oppose, au fond, à ce que *saltus* représente le terme le plus ancien et le plus populaire pour «bois, forêt» : dès lors, il ne serait pas impossible que *selva* soit, ou un emprunt, ou un mot savant adapté à la phonétique espagnole.

Peu nous importe, du reste. Si *bosque* n'apparaît que dans des textes espagnols récents, il semble avoir une toute autre vitalité en catalan. Balari note en effet²⁹ que *bosco* s'y rencontre dès le milieu du x^e siècle, dans un document de l'an 956 tiré du cartulaire de Sant Cugat del Vallès, dans un autre daté de 966 relatif au comté de Besalú, et dans l'acte de fondation du monastère de Serrateix, en 977. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu retrouver la première de ces mentions; par contre, il est exact qu'en 966 le testament de Seniofred, comte de Barcelone, parle d'«*ipso boscho* Puliario qui mihi advenit de genitrice mea»,³⁰ et qu'en 977 il est question d'«*ipsa parrochia de serra Tex cum ipsos boscos*».³¹ Mais, ce qui compense amplement la première mention signalée par Balari, c'est qu'en 942 déjà, dans une vente de terres dans la région de Manresa, est citée «*ipsa domo quae dicitur sancta Caecilia et... ipsos boschos* qui ibidem sunt».³² Et le mot était connu à la même époque en Roussillon aussi, puisqu'une reconnaissance de 976, conservée par une copie qui ne date que de 1313, il est vrai, parle d'un «alod de Pla de Curtis et de *Boscheros*» et contient la formule «*omnes pasturals, aquas et aguals, boschs et meneres*»,³³ et qu'à propos de ce pluriel *boschs*, qui n'est pas resté dans le catalan moderne, Alart remarque que «ce mot est signalé comme appartenant à la langue vulgaire dans une sentence de 987, relative à un massif forestier du pays de Berga : «*Ipsa densicula quod et rustice nuncapatur bosco*».³⁴ Il va sans dire

26. *Diccionario de la lengua castellana, compuesto por la Real Academia Española*, 3.^a ed. (Madrid 1791), 777 et 756.

27. COBARRUVIAS, *op. cit.*, fol. 34.

28. A. NEBRISSENSIS, *Dictionarium*, pars secunda (Matriti 1765), 406; pour *selva*, p. 390.

29. J. BALARI I JOVANY, *Orígenes históricos de Cataluña* (Barcelona 1899), 202.

30. P. DE MARCA, *Marca hispanica*, col. 885.

31. MARCA, *op. cit.*, col. 916.

32. MARCA, *op. cit.*, col. 854.

33. ALART, *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, RLR, III (1872), 271.

34. ALART, *art. cit.*, 272, qui donne comme référence VILLANUEVA, *Viaje literario*, XV, 280.

que, plus tard, les apparitions de notre mot sont de plus en plus fréquentes : qu'il me suffise de citer la formule «hortis et vineis, olivariis, viridigaris et *boschis*» dans un texte de l'an 1000 qui parle encore d'un «*boscho* de pugo Pardinias»,³⁵ «in terris et *boscis* de s. Cucufati» dans une charte de 1011,³⁶ «ipso Bruger cum ipsa mata de *bosco* quae ibidem est» dans une donation du comte Guillaume de Besalú à l'église St.-Genès en 1027,³⁷ les mentions de terres «cum suo rego et capud rego et cum ipsos *boschos*» en 1034, «cum *boscho* et garricis et aliis diversi generis arboribus» et «cum omnibus suis terminis... rochas et petras, silvas et garricas atque *boschos*» en 1040.³⁸

Il serait du reste facile, mais sans grand intérêt, d'allonger cette série: on peut considérer comme étant démontré que *boscho* est un terme attesté en Catalogne dès le milieu du x^e siècle. Ce qui est déjà plus curieux, c'est de voir qu'un recueil de documents catalans et aragonais comme le *Liber Feudorum Maior* ne connaît *boschum* que dans des textes provenant de Barcelone ou des alentours, de Lleida,³⁹ tandis qu'une charte de 1045, se rapportant à la Ribagorça a la formule «ipsos pasqueros cum ipsa *silva*»,⁴⁰ qu'un texte daté de Huesca en 1182 parle de «pascuis, aquis, molendinis, lignaribus, *silvis*...»,⁴¹ et qu'un autre de 1191, provenant de Monzón, n'a lui aussi que «aquis, pascuis, *silvis* et *nemoribus*». ⁴² Mais, ce qui est plus intéressant encore, c'est de constater que dans les régions situées immédiatement au nord du domaine catalan, en Languedoc, *boschum* apparaît bien plus anciennement que dans la Marca hispanica. En 806 déjà, en effet, le comte Guillaume donne en particulier à l'abbaye de Gellone «villare quem vocant Agre cum ipso *bosco*»,⁴⁵ en 875, une donation au monastère de Vabres mentionne «duos mansos qui dicitur ad *Bosco*» et «item alio *Boscho* manso uno». ⁴⁴ Pour la première moitié du x^e siècle, les exemples du mot ne sont certes pas rares : nous avons un «Sanctum Petrum a Pullo cum suo terminio, et cum ipso *bosco*» en 933; la formule «cum pratis et *boscis*» dans un échange de terres entre le comte de Rouergue et l'abbaye de Vabres en 934; la formule «cum *boscis* et vineis» dans une donation d'Ermengaudus, comte de Rouergue, en 935; la formule encore «*boscis*, vineis, molendinis» en 937.⁴⁵

35. MARCA, *op. cit.*, col. 957.

36. J. RIUS I SERRA, *Cartulario de Sant Cugat del Vallés*, II (Barcelona 1946), 86.

37. MARCA, *op. cit.*, col. 1041.

38. RIUS I SERRA, *op. cit.*, vol. cit., 209 et 213.

39. F. MIQUEL I ROSELL, *Liber Feudorum Maior*, I (Barcelona 1945), 60, 170, 345, 355, 395 et 413.

40. MIQUEL I ROSELL, *op. cit.*, vol. cit., 117.

41. MIQUEL I ROSELL, *op. cit.*, vol. cit., 33.

42. MIQUEL I ROSELL, *op. cit.*, vol. cit., 32.

43. *Histoire générale de Languedoc*, I (Paris 1730), Preuves, col. 33.

44. *Op. cit.*, vol. cit., Preuves, col. 127.

45. *Op. cit.*, II, Preuves, col. 70, 71, 73 et 80.

Ajoutons, comme exemple du mot dépassant de peu le milieu de ce même x^e siècle, «in pago Tholosano ... Orlancio, ... cum ipso bosco quae vocant Solano» en 959; «manso de illa Beceria cum bosco» en 960;⁴⁶ et enfin, dans le testament de Hugo, évêque de Toulouse, daté de 960 environ, la mention de «Fadervilla et illa boscaria.»⁴⁷

Le fait seul que dans la donation de 875 il soit question d'une localité dénommée «ad Bosco» montre que, dans cette région, le terme avait déjà une certaine ancienneté, puisqu'il avait réussi à s'introduire dans le vocabulaire toponymique. Au surplus, nous venons d'en voir un cas datant des toutes premières années du ix^e siècle. Est-ce donc un pur hasard, si bosco est attesté en Languedoc un siècle et demi avant de l'être en Catalogne? Je ne le crois pas : plus on étudie le lexique des chartes médiévales, moins on admet que l'existence de tel mot, à telle époque, dans telle région, soit due au hasard. Ce lexique, au fond, est modelé sur les formes du vocabulaire de la langue courante, très souvent. C'est dire, bref, que si bosco apparaît d'abord en Languedoc, puis en Catalogne, puis beaucoup plus tard dans le reste de l'Espagne, c'est que ce mot a une origine septentrionale, comme l'a démontré récemment M. von Wartburg,⁴⁸ et comme l'a admis Meyer-Lübke.⁴⁹ Mot germanique qui a conquis petit à petit tout le territoire gallo-roman, et qui de là a pénétré, et dans la péninsule italique où on le rencontre d'abord dans la plaine padane, puis en Toscane, puis en Ombrie,⁵⁰ et en Catalogne, région si proche du Languedoc par sa langue et par son histoire. Et c'est de là qu'il a fini par être reçu dans le lexique castillan.

PAUL AEBISCHER

Université de Lausanne.

46. *Op. cit.*, vol. cit., Preuves, col. 101 et 104.

47. *Op. cit.*, vol. cit., Preuves, col. 106.

48. W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, I, 453.

49. W. MEYER-LÜBKE, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, 3.^e ed. (Heidelberg 1935), 131, n.^o 1419 b.

50. Cf. P. AEBISCHER, *Les origines de l'italien bosco : Étude de stratigraphie linguistique*, ZRP*h*, LIX (1939), 417-430.